

QUELS SONT MES DROITS ?

AVOIR DES INFORMATIONS

Filles et garçons peuvent bénéficier d'une première consultation gratuite avec un professionnel. Cela permet de poser ses questions et d'avoir des informations.

Avec qui ? Avec ta ou ton médecin traitant, dans un centre de santé sexuelle ou auprès d'une sage-femme. Les filles peuvent aussi consulter un ou une gynécologue. Tu peux y aller sans tes parents.

CHOISIR UNE CONTRACEPTION

Pour éviter les grossesses non prévues, il existe plusieurs moyens de contraception. Chaque personne pourra trouver une contraception adaptée !

Combien ça coûte ? Jusqu'à 26 ans, la contraception est gratuite et sans avance de frais. Cela concerne certaines pilules contraceptives, les implants, les dispositifs intra-utérins.

Pour le suivi de la contraception, des examens tels que des prises de sang peuvent être réalisés la première année et les suivantes. Ils sont remboursés à 100%.

BÉNÉFICIER D'UNE CONTRACEPTION D'URGENCE

Après un rapport à risques (oubli de pilule, rupture du préservatif...), la contraception d'urgence permet de réduire le risque de grossesse non prévue.

Quand ? Elle peut être prise juste après le rapport et jusqu'à 5 jours. Elle est disponible gratuitement en pharmacie, en centre de santé sexuelle ou espace santé scolaire.

A CHAQUE FOIS, TU PEUX DEMANDER À GARDER LE SECRET, MÊME SI TU AS MOINS DE 18 ANS !